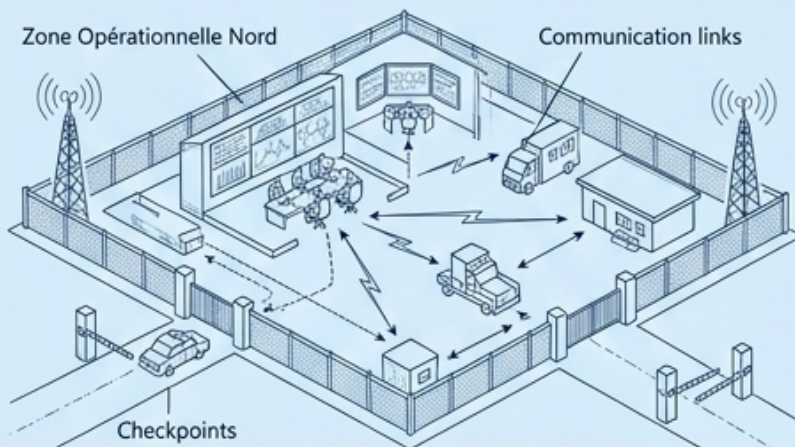




VERISTORE

ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Souveraineté, maîtrise frontalière
et analyse comparative en Afrique de l'Ouest



SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

L'essentiel

La Côte d'Ivoire demeure, à l'été 2026, le verrou sécuritaire le plus solide de la façade littorale ouest-africaine face au Sahel central. Cette position n'est toutefois plus acquise par simple continuité : elle résulte d'un effort budgétaire soutenu, d'une réorganisation territoriale des forces et d'une diversification assumée des partenariats de défense. Elle s'exerce désormais dans un environnement où trois des cinq pays repères de la sous-région se dégradent simultanément.

481,0 Md	FCFA	Budget-programme 2026 du ministère de la Défense, soit 2,77 % du budget de l'État
93	e / 163	Rang de la Côte d'Ivoire au Global Peace Index 2026 — seul pays littoral du panel à progresser
0,70	/ 10	Score à l'Indice mondial du terrorisme, contre un pic historique de 4,79 en 2016
115 000	et plus	Demandeurs d'asile recensés aux frontières au Conseil national de sécurité du 12 février 2026

Trois constats structurants

- **Le décrochage n'est pas où on l'attendait.** Entre les éditions 2025 et 2026 du Global Peace Index, le Ghana perd quinze places et le Bénin dix. La Côte d'Ivoire est le seul État littoral du panel à tenir sa position. L'axe de stabilité institutionnelle traditionnellement incarné par Accra et Dakar s'érode plus vite que le verrou ivoirien.
- **La pression frontalière s'est matérialisée.** L'attaque de Difita, dans le département de Téhini, le 25 août 2025, a rompu quatre années sans incident meurtrier sur le sol ivoirien. Le commandement de la Zone Opérationnelle Nord a publiquement reconnu, en mars 2026, la réalité du risque d'infiltration dans le Bounkani et le Tchologo.
- **La souveraineté s'est jouée aussi sur le terrain financier.** Le volet le plus structurant de la période 2024-2026 ne relève pas du domaine militaire mais de la conformité financière internationale : l'inscription sur la liste grise du GAFI en octobre 2024, puis l'achèvement substantiel du plan d'action constaté en plénière de juin 2026.

Portée du document

Ce document est une évaluation en sources ouvertes. Il ne comporte aucune donnée classée et n'engage aucune institution publique. Les grandeurs chiffrées sont adossées à leur source d'origine ; les indices composites construits par Veristore font l'objet d'une note méthodologique en annexe A, où la formule de pondération est publiée intégralement. Les corrections apportées à la version de travail antérieure sont récapitulées en annexe B.

SECTION 1

Posture stratégique et effort de défense

La doctrine de sécurité nationale ivoirienne a basculé après les attentats de Grand-Bassam en 2016 et l'attaque de Kafolo en 2020. L'État est passé d'une posture de gestion interne post-crise à une doctrine de défense opérationnelle du territoire, articulée autour de la prévention de l'extrémisme violent et du contrôle des approches septentrionales. Cette évolution s'est traduite dans la programmation budgétaire par les Lois de Programmation Militaire successives.

Un effort budgétaire à lire sur le bon périmètre

Le budget-programme du ministère d'État, ministère de la Défense s'établit à **481 041 827 995 FCFA** au titre de l'exercice 2026, réparti en trois programmes (Administration générale, Défense, Sécurité). Rapporté au budget de l'État, arrêté à 17 350,2 milliards de FCFA pour 2026, cet effort représente **2,77 % des dépenses publiques** — contre 2,61 % en 2025 sur la base d'un budget ministériel approchant 400 milliards pour un budget d'État de 15 339,1 milliards.

Cette lecture appelle une précaution méthodologique que les analyses publiées négligent fréquemment. Les ratios supérieurs, de l'ordre de 3,5 à 3,7 % des dépenses publiques, que l'on rencontre dans la littérature comparative reposent sur le périmètre élargi retenu par les bases internationales : celui-ci intègre la gendarmerie, les forces paramilitaires et les pensions militaires, et retient une définition des dépenses publiques générales distincte du budget voté. Confondre les deux périmètres dans un même tableau produit un écart apparent de près d'un point de pourcentage, sans qu'aucune dépense réelle ne varie.

Règle de lecture retenue

Dans ce document, tout ratio d'effort de défense exprimé en pourcentage des dépenses publiques est calculé sur le périmètre du budget-programme ministériel rapporté au budget de l'État voté. Les grandeurs issues des bases internationales sont signalées comme telles et ne sont jamais mélangées au ratio national dans un même calcul.

Un résultat mesurable sur l'exposition terroriste

L'Indice mondial du terrorisme établi par l'Institute for Economics and Peace situe la Côte d'Ivoire à **0,70 point** pour l'année de référence 2025, contre 1,45 point l'année précédente. Il ne s'agit pas d'un maintien mais d'un recul de 52 % en un exercice, et d'une division par près de sept par rapport au pic historique de 4,79 points enregistré en 2016. La moyenne du pays sur la période 2002-2025 s'établit à 3,07 points, ce qui situe le niveau actuel très en deçà de sa propre trajectoire historique.

Cette performance doit être interprétée avec prudence : l'indice mesure l'impact constaté du terrorisme, non l'intensité de la menace en amont. Un score bas atteste de l'efficacité des mesures de contention ; il ne préjuge pas du niveau de pression exercé sur le dispositif.

SECTION 2

Maillage territorial, dispositif frontalier et souveraineté maritime

Pour contenir l'expansion des groupes affiliés au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans opérant depuis le Mali et le Burkina Faso, le gouvernement ivoirien a créé en juillet 2020 la **Zone Opérationnelle Nord**. Le dispositif instaure un commandement unifié sur l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité déployées dans le secteur, assurant la coordination entre l'armée de terre, la gendarmerie nationale et les forces de sécurité intérieure. Il fait passer la présence militaire d'une logique de surveillance à une posture défensive active dotée d'une capacité de réaction rapide.

La preuve par l'incident

Dans la nuit du 24 au 25 août 2025, le hameau agricole de Difita, dans le département de Téhini, à deux kilomètres de la frontière burkinabè, a subi une incursion d'hommes armés non identifiés. Le bilan officiel communiqué par le ministère de la Défense fait état de quatre morts, d'une personne disparue, d'une femme grièvement brûlée et de plusieurs habitations incendiées. C'est la première attaque meurtrière sur le sol ivoirien depuis quatre ans, survenue à sept semaines de l'élection présidentielle.

En mars 2026, le commandant de la Zone Opérationnelle Nord a lancé depuis Korhogo un appel public à la vigilance, indiquant que la récurrence des incidents dans les régions du Bounkani et du Tchologo confirmait la réalité du risque d'infiltration. Depuis février 2026, ces zones sont classées en risque sécuritaire élevé lié au terrorisme par les autorités américaines et placées en zone formellement déconseillée par les autorités françaises.

Signal à ne pas sous-estimer : la charge humanitaire

Le Conseil national de sécurité réuni le 12 février 2026 a été informé d'une hausse du nombre de réfugiés en provenance du Mali, du Burkina Faso, du Ghana et de Guinée, portant à **plus de 115 000** le total des demandeurs d'asile. La pression migratoire n'est donc plus un risque prospectif : elle constitue déjà une charge opérationnelle, avec ses implications propres en matière d'enregistrement biométrique, de criblage et de contre-infiltration.

Programmes structurants associés

- **DEFEND-CI** — déployé sur 2022-2025 au sein de la Zone Opérationnelle Nord ; renforcement des capacités opérationnelles des FDS couplé à l'amélioration des services publics de base aux populations locales.
- **SECUNORD 2** — 3,9 millions d'euros financés par l'Union européenne sur 2023-2025, ciblés sur la région du Tchologo et le secteur de Ferkessédougou ; efficacité de la gendarmerie et restauration du lien de confiance entre citoyens et institutions.
- **Triptyque Paix, Justice, Sécurité** — intégré au Plan National de Développement 2021-2025, dont le cycle s'achève et dont la succession 2026-2030 est engagée ; articulation de la réponse sécuritaire et de l'insertion professionnelle des jeunes des régions frontalières.
- **Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme** — basée à Jacqueville ; formation des cadres militaires, policiers et judiciaires ouest-africains. Actif de rayonnement régional autant que de montée en compétence nationale.

Le tournant de février 2025 : la rétrocession du 43e BIMA

Le 20 février 2025, la France a rétrocédé aux Forces Armées de Côte d'Ivoire le camp de Port-Bouët qui abritait le 43e Bataillon d'infanterie de marine, rebaptisé à cette occasion camp *Général Thomas-d'Aquin-Ouattara*, du nom du premier chef d'état-major de l'armée ivoirienne. Le site de 230 hectares accueillait jusqu'à un millier de militaires français ; un détachement d'environ quatre-vingts hommes y demeure pour des missions de formation et d'accompagnement, et de nouvelles conventions de coopération militaire ont été signées le jour même.

Cet épisode est déterminant pour toute évaluation de souveraineté et il distingue nettement la trajectoire ivoirienne. Là où le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ont imposé des départs en rupture, Abidjan a conduit un retrait concerté assorti d'une reconduction du partenariat. La souveraineté s'y exprime par la maîtrise du calendrier et du

format, non par la dénonciation.

Souveraineté maritime

Sur sa façade littorale du Golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire protège deux infrastructures portuaires critiques — Abidjan et San Pédro — ainsi que ses ressources pétrolières et gazières offshore. La Marine Nationale a renforcé ses patrouilles côtières et son dispositif de surveillance radar, orientés contre la piraterie, le brigandage, la pêche illicite non déclarée et non réglementée et les trafics transfrontaliers. Le port d'Abidjan constitue simultanément un actif souverain et un point de vulnérabilité : il concentre l'essentiel des flux commerciaux nationaux et une part des flux de transit sahéliens.

SECTION 3

Capacités conventionnelles, gouvernance et vulnérabilités

Le classement Global Firepower 2026, révisé au 20 janvier 2026, situe la Côte d'Ivoire au **108e rang mondial sur 145 nations** évaluées, avec un PowerIndex de **2,3884**, soit le **20e rang africain** sur les 38 pays du continent retenus dans la revue. L'outil militaire repose sur des effectifs d'active estimés entre 22 000 et 27 400 hommes, appuyés par environ 5 500 personnels paramilitaires, un parc de véhicules blindés de l'ordre de trois cents unités et une composante aérienne d'une vingtaine d'appareils dont une majorité de voilures tournantes.

Réserve sur les données capacitaires

Les agrégats de Global Firepower proviennent d'estimations ouvertes et ne pondèrent ni l'état opérationnel ni la génération technologique des matériels : un blindé des années 1980 et un véhicule livré en 2025 y comptent pour une unité chacun. Ces chiffres servent à positionner un pays dans une hiérarchie relative, non à évaluer une capacité de combat réelle. Les fourchettes d'effectifs publiées varient de plus de 20 % selon les sources ; elles sont reproduites ici sous forme d'intervalle et non de valeur ponctuelle.

Diversification des approvisionnements

L'évolution la plus significative de la période 2020-2024 tient à la recomposition des sources d'armement. Historiquement adossée à la France, la Côte d'Ivoire a réorienté ses acquisitions vers un portefeuille de fournisseurs élargi, dominé par Israël et la Chine, suivis de l'Afrique du Sud et de la Turquie, la part française étant ramenée à un rang secondaire. La finalité est technique autant que politique : moderniser les systèmes de détection, la mobilité blindée et l'aérocombat requis par les opérations asymétriques, tout en réduisant la dépendance à un fournisseur unique.

Cette diversification a un coût de cohérence : multiplication des chaînes logistiques et des référentiels de maintenance, hétérogénéité des standards d'interopérabilité, dépendance accrue à des transferts de compétence non garantis dans la durée. Le gain de souveraineté politique se paie en complexité de soutien.

Gouvernance de la défense : le point de fragilité

Les travaux d'évaluation de l'intégrité de la défense signalent des risques élevés en matière de passation des marchés publics de défense. L'absence de publication détaillée des budgets et la concentration du pouvoir décisionnel au niveau de l'exécutif restreignent l'exercice d'un contrôle parlementaire effectif. Ce constat n'est pas anecdotique dans une phase de montée en puissance capacitaire : c'est précisément lorsque les volumes d'acquisition augmentent que la faiblesse des mécanismes de contrôle produit ses effets les plus coûteux, en efficacité comme en réputation.

Le Fragile States Index 2024 attribue à la Côte d'Ivoire un score de **85,3 points sur 120**, en amélioration par rapport aux 87,1 points de 2023. Ce niveau correspond à la bande *High Warning* (80-90), et non à la catégorie *Alert*, qui débute à 90 points. La nuance n'est pas cosmétique : elle place le pays dans une zone d'avertissement élevé mais en trajectoire d'amélioration, et non dans le groupe des États en alerte.

Le facteur politique interne

L'élection présidentielle du 25 octobre 2025 a reconduit le président sortant dès le premier tour avec 89,77 % des suffrages exprimés, résultat confirmé par le Conseil constitutionnel le 4 novembre 2025. Le scrutin s'est déroulé dans le calme sur l'ensemble du territoire. Deux paramètres méritent cependant d'être retenus par l'analyste : un taux de participation de 50,10 %, et l'invalidation préalable de plusieurs candidatures de figures de l'opposition. La stabilité constatée du cycle électoral ne dispense pas d'un suivi des facteurs de cohésion sociale, qui demeurent le premier déterminant de la résilience du dispositif de sécurité nationale sur le moyen terme.

SECTION 4

Analyse comparative sous-régionale actualisée

La position de la Côte d'Ivoire ne prend son sens qu'en perspective. Le panel retenu couvre cinq pays repères : le Ghana et le Sénégal comme références de stabilité institutionnelle, le Bénin comme second verrou littoral, le Nigéria comme première puissance militaire régionale, le Burkina Faso comme cas de crise systémique. Les rangs ci-dessous sont ceux de l'édition 2026 du Global Peace Index, publiée le 9 juin 2026.

Nation	GPI 2026 rang mondial	Global Firepower rang Afrique	FSI 2024 score / 120	Exposition terroriste	Effort de défense
Sénégal	75e	29e	74,2	Très faible	Modéré, en hausse
Ghana	76e	22e	60,8	Nul à très faible	Stable
Côte d'Ivoire	93e	20e	85,3	Faible (0,70)	2,77 % du budget 2026
Bénin	122e	35e	72,5	Modéré — frontière nord	En hausse
Nigéria	142e	3e	96,6	Très élevé	Élevé
Burkina Faso	149e	30e	94,2	Critique	17,0 % des dépenses

Les rangs GPI sont ceux de l'édition 2026 ; les scores FSI ceux de l'édition 2024, dernière série complète disponible pour l'ensemble du panel. Les deux éditions ne sont pas contemporaines : ce décalage est explicité en annexe A.

Trois configurations, et une recomposition

L'axe de stabilité institutionnelle se fissure. Le Ghana et le Sénégal conservent les meilleures positions du panel, mais tous deux reculent : le Ghana passe du 61e au 76e rang mondial, perdant quinze places en une édition, et le Sénégal du 69e au 75e. Pour la première fois dans la période observée, Dakar devance Accra. La lecture usuelle qui fait du Ghana la référence régionale intangible doit être révisée.

Le Bénin décroche. Deuxième verrou littoral, il perd dix rangs et tombe au 122e niveau mondial. Ce recul est cohérent avec la pression subie sur sa frontière septentrionale : une attaque du JNIM contre le camp militaire de Kofouno, en mars 2026, y a causé la mort de quinze soldats, après une précédente attaque ayant coûté la vie à cinquante-quatre militaires béninois. L'écart de résilience entre les deux verrous littoraux s'est creusé au bénéfice d'Abidjan.

Les foyers de crise s'améliorent à la marge sans changer de catégorie. Le Nigéria regagne six rangs et le Burkina Faso trois, mais restent respectivement aux 142e et 149e positions mondiales. Le Nigéria conserve le paradoxe d'une troisième puissance militaire continentale associée à un score de fragilité de 96,6, en catégorie *Alert*. Le Burkina Faso demeure dans une crise systémique, avec un effort militaire absorbant 17 % des dépenses publiques.

La Côte d'Ivoire tient. Elle est le seul État littoral du panel à ne pas reculer, gagnant une place et se stabilisant au 93e rang. Elle conserve par ailleurs la première capacité militaire conventionnelle des quatre pays littoraux du panel, au 20e rang africain, devant le Ghana et loin devant le Bénin.

SECTION 5

La souveraineté financière : le volet GAFI

Une évaluation de souveraineté limitée au domaine militaire manquerait le volet le plus structurant de la période 2024-2026. En octobre 2024, la Côte d'Ivoire a été inscrite sur la liste grise du Groupe d'action financière, au titre des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée, et classée parmi les juridictions à haut risque par l'Union européenne. Pour la première économie de l'UEMOA, cette inscription emporte des conséquences directes en coût de conformité bancaire, en accès aux financements internationaux et en attractivité des investissements.

Une trajectoire de sortie engagée mais non acquise

Le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a progressé rapidement. Le nombre de recommandations du GAFI pour lesquelles la Côte d'Ivoire atteint un niveau conforme ou largement conforme est passé de 18 à 30, puis à **39 sur 40** à l'issue du troisième rapport de suivi soumis pour la plénière de la Commission technique du GIABA tenue à Abidjan du 18 au 23 mai 2026.

Lors de sa plénière de juin 2026, le GAFI a constaté que la Côte d'Ivoire avait **substantiellement achevé** son plan d'action. Le retrait de la liste demeure toutefois conditionné à la vérification sur place des progrès accomplis, après laquelle la décision de sortie pourrait être entérinée. La Côte d'Ivoire est à ce jour le seul État de la CEDEAO encore inscrit sur cette liste.

Point de vigilance analytique

L'achèvement d'un plan d'action et le retrait de la liste sont deux événements distincts. Les communications institutionnelles et de presse tendent à les confondre. À la date d'établissement du présent document, la sortie est **attendue mais non prononcée** : toute publication affirmant l'inverse doit être vérifiée contre le communiqué officiel du GAFI et non contre son relais médiatique.

Pourquoi ce volet relève de la sécurité nationale

La conformité financière n'est pas un sujet périphérique dans une évaluation sécuritaire. Les groupes armés opérant depuis le Sahel central financent leurs opérations par des économies criminelles qui traversent les frontières : orpillage clandestin, commerce du bétail, contrebande de carburant et de produits pharmaceutiques, taxation des flux logistiques. La capacité d'un État à tracer, geler et saisir ces flux constitue un instrument de défense en profondeur, complémentaire du dispositif frontalier. Un pays qui verrouille sa frontière nord sans maîtriser ses circuits financiers ne fait que déplacer la vulnérabilité d'un domaine à l'autre.

SECTION 6

Perspectives 2026-2027 et facteurs de risque

La capacité de résistance stratégique de la Côte d'Ivoire est établie. Sa trajectoire dépend désormais de facteurs de second et troisième ordre, dont l'évolution est moins maîtrisée par les autorités nationales que ne l'a été le renforcement du dispositif militaire.

Facteur de risque	Nature	Horizon	Indicateur de suivi
Contagion depuis le Mali	Effondrement sécuritaire à proximité immédiate ; coordination inédite entre groupe jihadiste et mouvement indépendantiste constatée en avril 2026	Court terme	Incidents en Bounkani et Tchologo ; flux de réfugiés
Pression humanitaire	Charge déjà matérialisée : plus de 115 000 demandeurs d'asile aux frontières	Immédiat	Capacités d'enregistrement biométrique et de criblage
Gouvernance des marchés de défense	Risque élevé sur la passation ; contrôle parlementaire limité	Structurel	Publication des budgets ; audits indépendants
Conformité financière	Sortie de liste grise attendue mais non prononcée	Court terme	Communiqués officiels du GAFI ; suivi GIABA
Cohésion sociale et cycle politique	Participation électorale modérée ; question de l'inclusion politique	Moyen terme	Tensions locales ; indicateurs FSI de légitimité de l'État
Complexité logistique	Portefeuille de fournisseurs élargi ; hétérogénéité des standards de maintenance	Moyen terme	Taux de disponibilité des matériels

Orientations

- **Consolider avant d'étendre.** La priorité opérationnelle porte moins sur l'acquisition de capacités nouvelles que sur la disponibilité et le soutien d'un parc devenu hétérogène.
- **Traiter la gouvernance comme un actif de sécurité.** Le renforcement des mécanismes de contrôle interne et financier de la dépense de défense conditionne l'efficacité de l'effort budgétaire et la crédibilité internationale du dispositif.
- **Articuler dispositif frontalier et dispositif financier.** La chaîne doit être continue de la détection de terrain à la saisie d'avoirs : c'est la condition pour que le verrou territorial ne se limite pas à un déplacement de la menace.
- **Maintenir l'investissement de cohésion dans les régions septentrionales.** Le résultat obtenu sur l'indice terroriste doit autant à la prévention de l'enrôlement qu'à la présence militaire ; le cycle du PND 2021-2025 s'achève et sa succession doit préserver cette composante.

CONCLUSION

Un verrou qui tient dans un environnement qui cède

Le résultat le plus significatif de cette évaluation n'est pas la performance ivoirienne prise isolément, mais sa position relative dans un ensemble régional en recomposition. Entre les éditions 2025 et 2026 du Global Peace Index, le Ghana perd quinze places, le Bénin dix, le Sénégal six. La Côte d'Ivoire est le seul État littoral du panel à ne pas reculer. Le graphique ci-dessous rend cette recomposition immédiatement lisible.

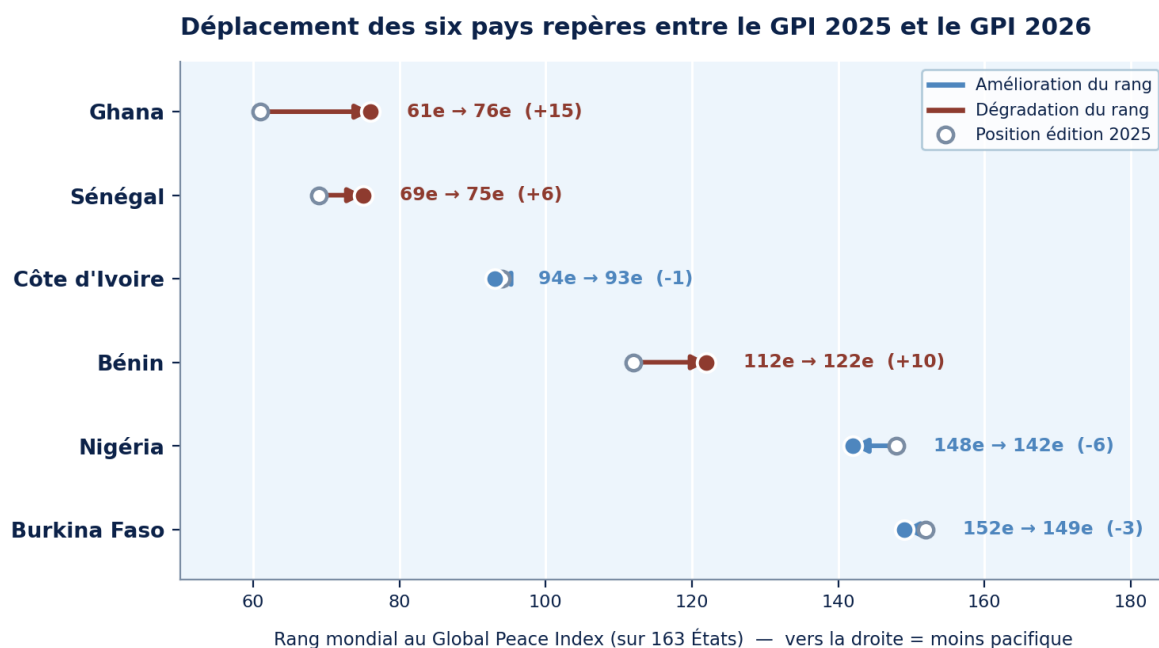


Figure 1 — Déplacement des six pays repères entre les éditions 2025 et 2026 du Global Peace Index (Institute for Economics and Peace, 163 États évalués). Un déplacement vers la droite traduit une dégradation du rang.

CONCLUSION — SUITE

Résilience souveraine comparée

La seconde représentation croise la dimension de paix et la dimension de fragilité étatique en un indice unique de résilience et de stabilité souveraine. Contrairement à l'usage répandu dans la littérature comparative, la formule de pondération est ici publiée intégralement en annexe A et l'échelle est absolue : aucune valeur n'est ajustée sur le meilleur État du panel.

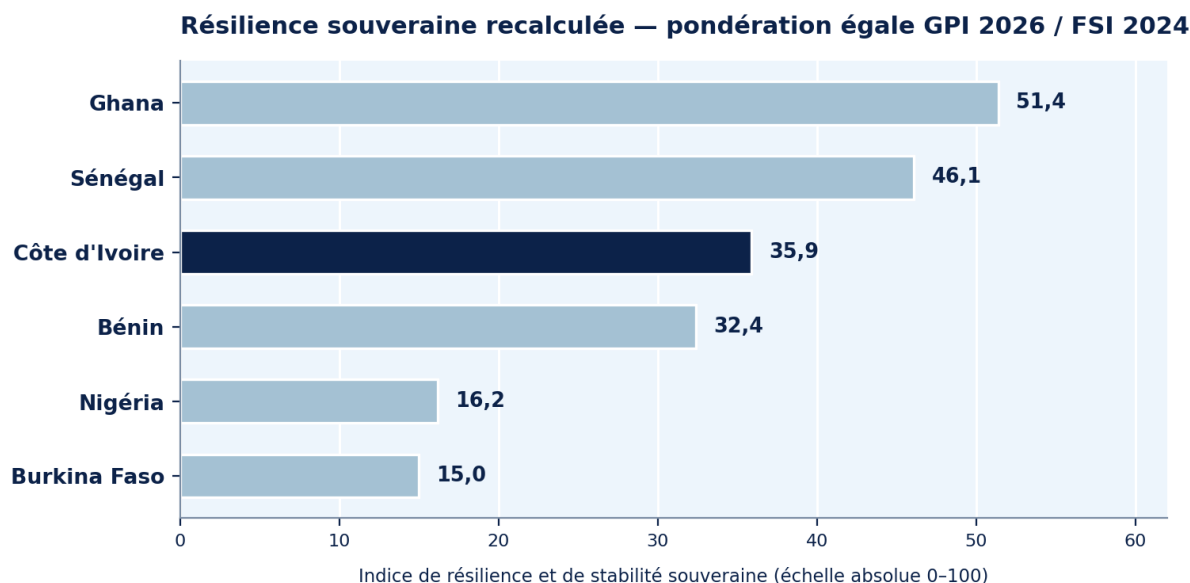


Figure 2 — Indice de résilience et de stabilité souveraine, calculé par Veristore à partir du rang GPI 2026 et du score FSI 2024, à pondération égale. Échelle absolue 0-100 ; aucun État du panel n'atteint 55.

Lecture d'ensemble

La Côte d'Ivoire se situe à **35,9 points**, en troisième position du panel, à 15,5 points du Ghana et à 3,5 points au-dessus du Bénin, mais à plus de 19 points au-dessus du Nigéria et du Burkina Faso. Cet écart traduit exactement la fonction que remplit le pays dans l'architecture régionale : elle n'appartient pas au groupe des États sanctuarisés, mais elle constitue la discontinuité qui empêche la propagation de la crise sahélienne vers le littoral. Le maintien de cette position tient à trois conditions — la continuité de l'effort budgétaire, l'assainissement de la gouvernance des marchés de défense, et l'articulation effective entre dispositif frontalier et dispositif de conformité financière.

ANNEXE A

Note méthodologique

Construction de l'indice de résilience et de stabilité souveraine

Un indice composite dont la pondération n'est pas publiée n'est pas opposable. La formule retenue ici est donc intégralement explicitée et reproductible à partir de données publiques.

Formule

$$IRS = 100 \times [0,50 \times (1 - \text{rang GPI 2026} / 163) + 0,50 \times (1 - \text{score FSI 2024} / 120)]$$

Deux composantes, à pondération égale, afin de n'introduire aucune hypothèse discrétionnaire. La composante de paix est normalisée sur le nombre d'États évalués par le Global Peace Index (163) ; la composante de fragilité sur l'étendue théorique du Fragile States Index (120). Un IRS de 100 correspondrait au premier rang mondial de paix associé à une fragilité nulle.

Nation	Rang GPI 2026	Score FSI 2024	Composante paix	Composante fragilité	IRS
Ghana	76e	60,8	0,534	0,493	51,4
Sénégal	75e	74,2	0,540	0,382	46,1
Côte d'Ivoire	93e	85,3	0,429	0,289	35,9
Bénin	122e	72,5	0,252	0,396	32,4
Nigéria	142e	96,6	0,129	0,195	16,2
Burkina Faso	149e	94,2	0,086	0,215	15,0

Limites assumées

- **Non-contemporanéité des séries.** Le GPI mobilisé est celui de l'édition 2026, le FSI celui de l'édition 2024, dernière série complète disponible pour l'ensemble du panel. L'indice mesure donc une position et non une dynamique instantanée.
- **Usage du rang plutôt que du score GPI.** Le rang est disponible et vérifiable pour les six pays ; les scores ne le sont pas tous à un niveau de précision suffisant. Le rang compresse les écarts entre pays voisins : l'indice est donc plus fiable en ordre qu'en amplitude.
- **Absence de composante terroriste numérique.** Les scores GTI ne sont pas publiquement disponibles à valeur numérique pour l'ensemble du panel. Plutôt que de convertir des appréciations qualitatives en valeurs chiffrées, ce qui réintroduirait l'arbitraire que la formule cherche à éliminer, l'exposition terroriste est traitée en colonne qualitative distincte au tableau de la section 4.
- **Aucune composante qualitative de contrôle territorial.** Une telle composante, fréquemment introduite dans les indices comparatifs, repose sur un jugement d'analyste non reproductible par un tiers. Elle est ici volontairement exclue du calcul et traitée en commentaire.

ANNEXE B

Corrections apportées à la version de travail

Ce document résulte d'un contrôle qualité intégral d'une version de travail antérieure. Les corrections ci-dessous sont publiées par transparence méthodologique.

Objet	Version antérieure	Correction retenue
Effort de défense	3,66 % des dépenses publiques, associé à 400 Md FCFA et à un budget d'État de 15 339,2 Md	Périmètres dissociés. Budget-programme 2026 : 481,0 Md FCFA sur 17 350,2 Md, soit 2,77 %
Indice du terrorisme	Score « maintenu » à 0,70 contre 1,45 l'année précédente	Requalifié en recul de 52 % ; un passage de 1,45 à 0,70 n'est pas une stabilité
Fragile States Index	Score de 85,3 plaçant le pays en catégorie « Alerte »	Bande corrigée : 85,3 relève de <i>High Warning</i> (80-90) ; <i>Alert</i> débute à 90
Classement GPI	Édition 2025 ; Côte d'Ivoire 94e à 2,203 et Bénin 112e à 2,211	Édition 2026 substituée. Les scores 2025 cités étaient non reproductibles : 0,008 point d'écart ne peut produire 18 rangs de différence
Indice de résilience	Échelle 0-100 sans pondération publiée	Formule intégralement publiée en annexe A ; composante qualitative non reproductible retirée
Périmètre d'analyse	Absence des volets GAFI, rétrocession du 43e BIMa, cycle électoral 2025 et charge de réfugiés	Quatre volets intégrés aux sections 2, 3 et 5
Sourcing	Référence budgétaire portant en réalité sur l'exercice 2024	Substituée par les documents budgétaires 2026 et les comptes rendus parlementaires

Principales sources mobilisées

Institute for Economics and Peace — Global Peace Index 2026 (publié le 9 juin 2026) et Global Terrorism Index. · The Fund for Peace — Fragile States Index. · Global Firepower — revue annuelle 2026, entrée révisée au 20 janvier 2026. · Stockholm International Peace Research Institute — bases dépenses militaires et transferts d'armements. · République de Côte d'Ivoire — ministère des Finances et du Budget, Assemblée nationale et Sénat, travaux budgétaires 2026. · GAFI et GIABA — plénières 2024-2026 et rapports de suivi. · Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire — proclamation des résultats définitifs du 4 novembre 2025. · Communications officielles du ministère d'État, ministère de la Défense et du Conseil national de sécurité. · Union européenne et Expertise France — programmes SECUNORD 2 et DEFEND-CI. · Presse nationale et internationale de référence pour la chronologie des incidents.

Avertissement

Document établi en sources ouvertes à la date du 8 août 2026. Il ne contient aucune information classée et n'engage aucune institution publique ivoirienne ou étrangère. Les appréciations analytiques relèvent de la seule responsabilité de Veristore Technologies. Les indices composites publiés par des tiers sont reproduits sous leur méthodologie propre, que Veristore ne valide ni ne conteste. Toute décision fondée sur ce document devrait être précédée d'une actualisation, les indices mobilisés faisant l'objet de révisions annuelles.

Analyste Senior · Veristore Technologies — Réf. SEN-CI-2025-SEC-001